

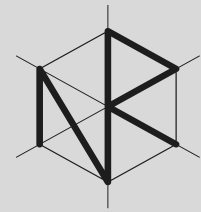


**NATURE**  
*RÉCRÉATION &*

Février 2025 - n°16

**SYNTHÈSE CONCLUSIVE**  
**ET MISE EN PERSPECTIVE**

# LES SCIENCES RÉCRÉATIVES EN NATURE : UN CHAMP DE RECHERCHE EN RECOMPOSITION



NATURE  
RÉCRÉATION &

Février 2025 - n°16

SYNTHÈSE  
CONCLUSIVE  
ET MISE EN  
PERSPECTIVE

*« Est-ce que nous continuons à nourrir des rêves d'escapade ou est-ce que nous nous mettons en route pour chercher un territoire habitable pour nous et nos enfants ? »  
Bruno Latour, Où atterrir, 2017*

**Philippe  
BOURDEAU**  
UMR PACTE, Grenoble

**Q**ue seront nos rêves et pratiques récréatives dans le 'chaos climatique généralisé' annoncé par les sciences du climat ? Et si la question climatique occupe largement le devant de la scène, elle est aussi corrélée avec l'effondrement de la biodiversité, les crises sanitaires à répétition, l'instabilité géopolitique sur fond d'accès aux ressources essentielles, d'insécurité alimentaire et de migrations massives de population face à l'inhabitabilité croissante de certaines régions du monde. Un tableau qui se rapproche de plus en plus de ce que Anna Tsing (2017) désigne comme l'apprentissage à « *vivre dans les ruines du capitalisme* ». Un constat qui s'applique parfaitement à la familiarité croissante des pratiques touristiques et récréa-sportive avec des milieux dégradés et ruinés, qu'il s'agisse des glaciers, des forêts, des rivières, des plages ou des fonds marins. Signalons à toutes fins utiles que le recours à cette référence n'implique en aucune manière une quelconque résignation vis-à-vis de cet état de fait.

Dans ce contexte, les sociétés contemporaines sont confrontées à l'instabilité et à la non-maîtrise dans un monde de plus en plus incertain et fluctuant, situation qui peut être analysée comme 'paradoxe de l'anthropocène' : au moment où l'humanité devient une force tellurique capable d'influencer l'avenir de la planète, elle semble impuissante à agir sur son propre futur<sup>1</sup>. Sauf à réinscrire à marche forcée ses

<sup>1</sup> Mireille Delmas-Marty, in <https://aoc.media/analyse/2019/01/30/repenser-droit-a-lheure-de-lanthropocene/>

activités dans les limites planétaires, dont le dépassement —déjà 6 sur 9—provoque en retour de très forts impacts sur l'habitabilité de la Terre. A partir d'un tel tableau, la vision euphorique d'une planète offerte aux humains comme 'terrain de jeu' s'en trouve notablement remise en question. A bien des égards, on peut considérer que certaines composantes centrales de nos pratiques récréatives (déplacements carbonés, infrastructures, matériels, vêtements...) relèvent de plus en plus d'un horizon d'attentes hérité d'une période de croissance et de prospérité qui aura de plus en plus de difficulté à être atteint et assumé. Ce qui implique plus que jamais de mobiliser des approches réflexives et critiques pour interroger la sphère récréa-sportive avec les grilles de lecture de l'illimitisme, de l'attractivisme, de l'aménagisme, du productivisme, du consumérisme et de l'extractivisme, en tant qu'elle constitue un secteur phare de l'expansion de l'économie marchande comme le montre Gilles Rotillon (2016<sup>2</sup>).

Face au consensus scientifique sur les enjeux de réinscription des activités humaines dans les limites planétaires, il n'existe pas de consensus idéologique et politique sur les réorientations à mettre en œuvre : d'où l'amplification de dilemmes et de tensions de plus en plus vives, qui deviennent plus que jamais des sujets de recherche et de sollicitation de la recherche par les institutions, territoires et collectifs citoyens. Que l'on appelle 'transition', 'bifurcation', 'redirection' ou 'atterrissage' la transformation des modes de vie et de production avec laquelle les sociétés contemporaines ont rendez-vous, c'est un basculement radical de priorité qui est à l'agenda. A cet égard, le secteur touristique et récréatif est emblématique du basculement d'un paradigme d'attractivité vers un paradigme d'habitabilité (Bourdeau, 2021). Dans les espaces urbains ou 'naturels', il ne s'agit plus d'attirer des visiteurs ou des habitants sur la base d'une promesse d'expérience, d'épanouissement résidentiel et récréatif, ou d'art de vivre distinctif... Il s'agit avant tout de construire une hospitalité raisonnée, éduquée et éducative, qui ménage les conditions d'existence et de cohabitation entre humains, et entre humains et non-humains, en cohérence avec des objectifs de justice sociale et environnementale. Le déplacement carboné massif de visiteurs ou pratiquants apparaît de moins en moins climato-compatible, et une région, un site, un itinéraire, ne peuvent plus être (mal)traités comme une 'destination' —autrement dit un récipient— qui se remplit et se vide au fil des saisons et des week-ends, d'une météo ou de conditions propices, des événements et des promotions d'hébergement ou de transports à prix cassés... La conséquence immédiate de ce 'bousculement' est que la forêt, la montagne, la mer ou un lac ne sauraient désormais être regardés, désignés et vécus comme des 'terrains de jeu' sur un mode hédoniste, sportif ou ludique, mais au contraire comme des 'territoires de vie' à tous les sens du terme.



---

<sup>2</sup> Voir aussi <https://blogs.mediapart.fr/gilles-rotillon/blog/070923/capitalisme-jo-et-es-calade>

Quand nous avons initié le réseau Sportsnature.org en 1999, notre objectif était de créer les conditions d'une légitimation d'un champ scientifique alors quasi-inexistant et marginal, et d'installer un dialogue fécond aussi bien entre disciplines qu'entre approches théoriques et méthodologiques. Ceci pour éviter l'enfermement individuel et collectif dans des 'chapelles' et 'écuries' en compétition ou en conflit. Cette démarche s'inscrivait dans la perspective d'ouverture et de pluralisme épistémologique proposée par Jean Corneloup (2002) dans son ouvrage sur les théories sociologiques de la pratique sportive. Mais aussi dans une logique de curiosité et d'empathie vis-à-vis de la 'science des autres', pour le dire avec les mots bien trouvés de Jérôme Poulénard.

Tout ou presque était alors à faire, non seulement au sein du monde académique, mais aussi dans la relation avec les praticiens. Ce monde de l'action (collectivités, entreprises, espaces protégés, syndicats professionnels... ; guides et moniteur.trices, agents de développement, consultant.e.s, élu.e.s...) nous l'avons précocement abordé dans une perspective de transdisciplinarité au sens plein. C'est-à-dire dans une logique de dialogue au long cours et de co-construction de questions, d'actions et d'expérimentations, et non pas dans une logique de recherche finalisée qui nous aurait conduits à chercher de 'simples' informateurs et terrains d'application sur un mode extractif. Sans oublier que dans cette démarche le champ de la formation universitaire s'est étroitement imbriqué avec celui de la recherche.

A 25 ans de distance, il est significatif de mesurer l'écart qui s'est peu à peu opéré entre l'inscription initiale de nos actions et pratiques de la recherche sur les sports de nature dans le paradigme de l'attractivité, et son repositionnement depuis une décennie dans le paradigme de l'habitabilité, comme l'illustrent nombre de travaux et d'échanges accueillis par ces Assises. A bien des égards, n'avons-nous pas longtemps joué le rôle d'idiots utiles' dans la documentation, la légitimation et la valorisation enthousiaste de 'nouvelles pratiques', d'innovations techniques, organisationnelles et territoriales, et dans l'accompagnement de politiques de développement, de management et de gouvernance conformes aux stratégies de marchandisation en vigueur, quand bien même se voulaient-elles 'durables' ?

Pour autant, la bascule vers l'habitabilité sur fond de référence à la transition et à ses avatars (redirection, bifurcation...) n'est pas exempte d'épineuses contradictions, voire d'aporées, qui s'amplifient au fur et à mesure que les pratiques récréa-sportives se structurent, se massifient, se marchandisent et se médiatisent, passant des marges, périphéries et interstices au cœur des modes de vie, des territoires et de l'économie. L'approche de l'habitabilité récréative au prisme du 'vivant' induit-elle un dépassement de l'anthropocentrisme ? Dans quelle mesure implique-t-elle ou pas un renversement de perspective du sociocentrisme vers le biocentrisme, sans pour autant oublier l'humanisme et les questions de justice sociale, spatiale et environnementale ? Quel statut heuristique

et herméneutique attribuer à la généralisation de controverses et de conflits autour de projets d'aménagement, d'évènements, de pratiques et d'usages (chasse, pastoralisme...), de politiques de régulation d'accès et de fréquentation ? Comment ne pas se laisser piéger dans les débats sur la 'touristophobie', la 'surfréquentation', le surtourisme<sup>3</sup> ?

Comment interroger la dialectique entre attachement et détachement à l'œuvre sur le plan des imaginaires, des organisations et des métiers quand des pratiques et des usages sont contestés pour leurs impacts (ex. pratiques carbonées) ou menacés par les changements environnementaux (ex. alpinisme glaciaire) ? La plupart des pratiques récréatives de/en nature ne doivent-elles pas être considérées comme des 'sports motorisés' (Cf. le bilan carbone de l'UTMB qui est identique à celui d'un grand prix de formule 1<sup>4</sup>) ? Comment aborder la montée de questions éthiques, philosophiques et politiques qui réinterrogent la posture des chercheur.e.s et leurs relations avec les acteurs, opérateurs et praticiens quand les politiques publiques à toutes les échelles continuent à privilégier le paradigme de l'attractivité ?

Durant les trois jours de ces fructueuses Assises, nous avons travaillé sur de nombreux points de renouvellement et parfois de retournement d'ordre conceptuel, méthodologique et empirique, qui nous invitent à réexaminer nos catégories de pensée et nos pratiques de recherche. Sans exhaustivité j'en citerai quatre, formulés en termes de ré-articulations à l'œuvre entre des polarités et des forces culturelles, sociales, économiques et territoriales :

1. une première réarticulation entre « pratiquer » et « habiter », qui passe par de multiples démarches et formes concourant à dépasser l'approche de type 'terrain de jeu' encore fréquente dans les représentations et les discours ;
2. une deuxième réarticulation entre différents habitants humains (récréatif, forestier, pastoral...), qui s'inscrit dans la perspective d'une pluralité de communs engageant de nouveaux liens aux lieux pour sortir de l'ornière consumériste<sup>5</sup> et d'une conciliation d'usages apte à prévenir et traiter les conflits (Cf. pôle réflexif 5) ;
3. la troisième réarticulation à l'œuvre s'opère entre les pratiques de/en nature et les habitants non humains, et implique un dialogue approfondi et exigeant avec les sciences de l'environnement et du vivant, qui est en pleine structuration comme l'ont montré plusieurs interventions de collègues engagés dans le champ des humanités environnementales (Cf. pôles réflexifs 2 et 4) ;

---

<sup>3</sup> ... En commençant peut-être par relire le texte de Luc Boltanski sur l'encombrement et la maîtrise des biens sans maîtres écrit en 1976 : [https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1976\\_num\\_2\\_1\\_3385](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_1_3385).

<sup>4</sup> Voir la tribune d'Olivier Bessy : [https://www.lepoint.fr/sport/jusqu-ou-l-ultra-trail-du-mont-blanc-va-t-il-aller-dans-la-demesure-17-09-2024-2570485\\_26.php](https://www.lepoint.fr/sport/jusqu-ou-l-ultra-trail-du-mont-blanc-va-t-il-aller-dans-la-demesure-17-09-2024-2570485_26.php)

<sup>5</sup> Comme évoqué par Jean Corneloup en ouverture du pôle réflexif 11.

4. la quatrième réarticulation est à envisager en termes de variations d'altérité entre les espaces 'aménagés' (stations littorales et de montagne, espaces urbains, parcs récréatifs) dont nous avons assez peu parlé, et les espaces dits 'peu aménagés' dont la dénomination par défaut appelle elle-même un travail de conceptualisation à part entière alors que les notions de 'pleine nature' et de 'wilderness' sont fortement remises en question.

Les Assises ont montré s'il en était besoin que nos travaux de recherche se sont largement repositionnés sur des questionnements élargis et ouverts vers des questions sociales et sociétales comme celles de de la sobriété, du genre, de la santé, de l'écologie corporelle, du numérique ou des inégalités (Cf pôles réflexifs 6, 7, 8, 9). D'où un certain paradoxe entre :

- l'expansion significative et remarquable de notre champ de recherche si on se réfère à la diversité des questions, sujets, profils, échelles et périmètres scientifiques mobilisés durant ces trois jours ;

« *Comment penser le devenir des sociétés contemporaines sans observer leurs liens avec leurs modes d'existences préférés ?* » (Corneloup, 2021) : le fait que nos travaux contribuent à placer les pratiques récréatives au cœur, et non plus en périphérie ou en marge de la question de la transformation des sociétés est en soi un apport significatif, qui confirme le statut des sports de nature comme analyseurs pertinents des contradictions anthropocéniques. En cela, l'apport de l'hypothèse transmoderne au sens initial d'Enrique Dussell (1992) et au sens porté par le travail de théorisation de Jean Corneloup réside dans la ré-interrogation de la dimension politique du fait récréatif et dans sa ré-insertion au sein d'enjeux culturels et environnementaux, qui peuvent être illustrée par trois dimensions potentielles :

- l'affirmation d'un 'au-delà' du fait récréatif par le dépassement de frontières et catégories, et un ensemble de métissages entre le registre récréatif et d'autres formes de relations au monde (travail, art, citoyenneté, engagements et solidarités, développement personnel, spiritualité, habiter, santé, écologie, patrimoine...);
- l'affirmation de valeurs, d'attachements, de réflexivité et de choix éthiques volontaristes dans les rapports à l'environnement, à l'économie et à la culture ;
- un travail de détachement vis-à-vis de postures et de pratiques 'insoutenables', qui est générateur de nouveaux attachements moyennant les contradictions rappelées en séance conclusive des assises par Dominic Lapointe.

Fonctionnant à la fois comme ouvertures et comme limites, ces pistes peuvent contribuer à désincarcérer la question récréative d'un

horizon purement ludique et hédoniste, en la reconnectant avec les enjeux de l'habitabilité. Elles constituent aussi une source d'inventivité, notamment sur le mode de l'innovation par retrait (Goulet & Vinck, 2022) aussi bien dans l'allègement du matériel, dans la relocalisation des pratiques, dans l'exploration de nouvelles temporalités, dans les processus de ralentissement, de frugalité, d'éducation et de transmission comme l'ont largement illustré les présentations et les échanges des différents ateliers (Cf. pôles réflexifs 1, 3 et 7). Sur la base de ces approches renouvelées et stimulantes, une des questions posées au monde de la recherche n'est-elle pas de contribuer davantage à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques volontaristes, qui conduisent les acteurs institutionnels, économiques et sociaux à réorienter leurs anticipations et à s'engager résolument dans des alternatives aux impasses du modèle existant ?

Pour conclure, je témoignerai du fait que ces assises ont montré s'il en est besoin la vitalité réjouissante de nos travaux et l'ample portée du chantier pluri-inter-transdisciplinaire dans lequel ils s'inscrivent. Qui plus est, durant ces trois jours, nous nous sommes retrouvés une fois de plus au Pradel dans un esprit communautaire marqué par la convivialité et par des relations humaines étroites, croisées, profondes, chaleureuses et pérennes. Je remercie vivement les organisateurs et organisatrices de ces Assises, et en premier lieu Jean Corneloup et Pascal Mao pour avoir créé et maintenu avec constance et enthousiasme les conditions de continuité et de renouvellement des actions de notre réseau.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDEAU Ph. (2021) « Dilemmes de transition. Les destinations françaises de sports d'hiver entre agir créatif, inerties et maladaptation », Géocarrefour [En ligne], 95/2 | 2021 : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/18943>
- CORNELOUP J. (2002). Les théories sociologiques de la pratique sportive. Presses Universitaires de France.
- CORNELOUP J. (2021). La transition récréative. Une utopie transmoderne. Presses Universitaires de Rouen et du Havre.
- DUSSEL E. (1992). 1492, l'occultation de l'autre, Les Éditions ouvrières.
- GOULET F. et VINCK D. (Dir.) (2022). Faire sans, faire avec moins. Les nouveaux horizons de l'innovation. Presses des Mines.
- ROTILLON G. (2016). La leçon d'Aristote : sur l'alpinisme et l'escalade. Éditions du Fournel.
- TSING A. (2017). Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, La Découverte.

